

Assemblée générale annuelle de l'École Ste-Bibiane

Procès-verbal

4 septembre 2018

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nathalie Cherrier, présidente du conseil d'établissement de la dernière année ouvre l'assemblée.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Nancy Dupaul est proposée comme secrétaire par Isabelle Boucher, appuyé par Isabelle Pruneau-Brunet. Approuvé à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Caroline Dupuis, appuyé Karine Gagnon. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée annuelle précédente (05 sept. 2017)

Proposé par Stéphanie Gareau, appuyé par Véronique Dauphinais. Adopté à l'unanimité.

5. Présentation des fonctions du CÉ et des autres comités pour les parents

Explication des diverses fonctions du CÉ et des autres comités.

CÉ : constitution et rôle

Comité de parents de la CSDM : comité consultatif

Comité des usagers du service de garde : comité de parents dont les enfants utilisent le SDG.

OPP : activités pour les élèves, reconnaissance du personnel, activités de financement

Trottibus : favoriser les déplacements à pied

Comité cour d'école (13^e Ave) : Coordonner l'aménagement de la nouvelle cour

6. Rapport annuel

CÉ

- Bilan des réalisations (voir annexe)
- Bilan financier

Stéphane Gareau présente le bilan :

Les dépenses du conseil d'établissement ont été les suivantes :

- atelier coopère pour 400\$

- 5 à 7 des bénévoles, les grignotines et repas des membres pour 400\$

OPP

- Bilan des réalisations

Caroline Dupuis résume les activités : organisation des photos scolaires permettant d'amasser des fonds, du salon du livre, de la braderie et des soirées cinéma. Cela a permis d'offrir des collations, des repas de reconnaissance aux enseignants, au SDG, de répondre à une liste de souhaits des enseignants, nettoyage du matériel de sciences. Un jeu pour chaque classe a été offert au début de l'année ainsi qu'un don pour la bibliothèque et un don pour la cour d'école.

Comité Trottibus

- Bilan des réalisations

Marie-Ève St-Onge présente ce parcours pédestre sécuritaire pour les enfants, supervisé par des parents et mis en place par la Société canadienne du cancer pour promouvoir le déplacement à l'école à pied. Deux trajets ont été développés et 20 enfants participaient sur le premier trajet, soit celui de la 14^e avenue et Dandurand et un autre au nord de Bellechasse qui a pris fin l'an dernier. Pour s'inscrire, les parents peuvent visiter le site sur trottibus.ca et des

des bénévoles et des assistants-bénévoles parmi les enfants plus âgés (4^e année à 6^e année) sont nécessaires.

Comité cour d'école

- Bilan des réalisations

Hugo Dallaire présente les activités de ce comité qui a été réactivé l'an dernier. Un sondage effectué auprès du personnel et des élèves pour colliger une liste qui a été soumise à la chargée de projet, suivi de commentaires. Des plans ont été développés, des demandes de financement effectuées mais il reste un manque à gagner de 20 000 \$. Il y en aura pour tous les goûts et la cour devrait devenir un milieu de vie pour les élèves.

7. Adoption des statuts de formation des comités

- **OPP**

Il est proposé que ce comité soit mis en place. Proposé par Jimmy Harton, appuyé par Louis Bergeron. Adopté à l'unanimité.

- **Comité des usagers du service de garde** : À Ste-Bibiane, la majorité des parents utilisent le SDG. Il est proposé à l'Assemblée que ce comité soit intégré au CÉ, comme les années antérieures.

Proposé par Isabelle Boucher, appuyé par Nathalie Dubois. Adopté à l'unanimité.

8. Élections

- **Adoption de la procédure d'élection**

Jacques Gascon propose que le vote soit effectué par écrit, appuyé par Caroline Dupuis. Adopté à l'unanimité.

- **Élections**

Membres du CÉ (3 postes à combler)

Candidatures : Karine Gagnon, Nancy Dupaul, Marie Beaumont; donc par acclamation.

Représentant et substitut au comité de parents de la CSDM


Il est proposé que Stéphanie Gareau soit le représentant au comité de parents et que tous les autres membres agissent en tant que substituts.

Proposé par Jacques Gascon, appuyé par Louis Bergeron. Approuvé à l'unanimité.

9. Période de questions

Levée de l'assemblée 21 :11


Présidente


Directeur


secrétaire